

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 juin 1983.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur le projet de loi portant approbation de la programma-
tion militaire pour les années 1984-1988.*

Par M. Jacques GENTON,

Sénateur

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Luc Tineau, député, sous le numéro 1603.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Albert Voilquin, sénateur, président ; Jacques Huyghues des Fossés, député, vice-président ; Luc Tineau, député, Jacques Genton, sénateur, rapporteur.

Membres titulaires : MM. Jean-Yves Le Drian, Louis Darinot, Jean Combasteil, Yves Lancien, Jean-Marie Daillet, députés ; MM. Jean Francou, Roger Poudonson, Robert Pontillon, Jean Garcia, Yvon Bourges, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Robert Aumont, Louis Robin, Marc Verdon, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Maurice Niles, François Fillon, Loïc Bouvard, députés ; MM. Modeste Legoux, Michel Alloncle, Michel Calagués, Daniel Millaud, Paul d'Ornano, Pierre Matraja, Serge Boucheny, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) 1^{re} lecture : 1452, 1485 et in-8° 304.

2^e lecture : 1580.

Sénat : 1^{re} lecture : 356, 382, 375 et in-8° 135.

Déposés nationaux.

MESDAMES, MESSIEURS,

Composée, pour l'Assemblée nationale, de MM. Luc Tinseau, Jean-Yves Le Drian, Jacques Huyghues des Etages, Louis Darinot, Jean Combasteil, Yves Lancien et Loïc Bouvard, députés, et, pour le Sénat, de MM. Jacques Genton, Jean Franco, Paul Ornano, Albert Voilquin, Robert Pontillon, Jean Garcia et Yvon Bourges, sénateurs. la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988 s'est réunie au Sénat le 21 juin 1983, sous la présidence de M. Albert Voilquin, sénateur, président d'âge.

M. Voilquin a été désigné comme président, et M. Huyghues des Etages, député, comme vice-président.

M. Jacques Genton, sénateur, et M. Luc Tinseau, député, ont été désignés comme rapporteurs.

M. Luc Tinseau, député, a constaté que la décision du Sénat sur l'ensemble du texte rendait difficile toute discussion ultérieure à son sujet.

M. Jacques Genton, sénateur, rappelant que le Sénat n'a pas refusé l'examen de ce texte, mais ne l'a pas adopté, s'est rangé à l'avis de M. Tinseau.

Le président de la commission mixte paritaire n'a pu que constater que le désaccord au sein de cette commission ne permettrait pas de parvenir à un texte commun.